

# L'opposition se lève contre le "Dialogue"

**Congo-Kinshasa** Elle voit dans les projets de M. Kabila "une déclaration de guerre".

**A**nnoncée début novembre par le président Kabila pour "la fin du mois", l'ouverture du "Dialogue national" n'a pas encore eu lieu à Kinshasa. Samedi, néanmoins, le chef de l'Etat a confirmé à la télévision sa "convocation", sans préciser ni son calendrier, ni qui le préparait.

Une précédente annonce avait indiqué que ce Dialogue national servirait à discuter du calendrier électoral, impossible à respecter alors que rien n'a été fait pour le préparer et que les autorités en place multiplient les tentatives pour retarder les scrutins.

## Vote peu coûteux

Samedi, M. Kabila a lancé : "Ne peut-on pas engager dès à présent une réflexion sur un système électoral avec des modalités de vote peu coûteuses, comme c'est le cas dans d'autres pays ?" Une phrase immédiatement interprétée, au Congo, comme la relance d'un projet, qui semblait abandonné, de rendre plusieurs élections indirectes – "donc plus facilement achetables", souligne l'opposition.

Lundi soir, les principaux partis d'opposition (sauf l'UDPS "familiale", soit Tshisekedi, d'accord pour le Dialogue, car le parti s'est scindé

sur cette question) et les dissidents de la majorité présidentielle ont publié un communiqué appelant les Congolais à se "lever" et "marcher" pour "sauver la démocratie et la Constitution".

## "Congédier le souverain primaire"

Aux yeux des signataires, le président Kabila a "décidé de congédier purement et simplement le souverain primaire (le peuple) en lui arrachant le pouvoir de choisir son Président de la République au suffrage universel direct". Ils y voient "une déclaration de guerre contre le peuple congolais", un "véritable coup d'Etat constitutionnel". "Tous les éléments de la haute trahison sont désormais réunis."

**Tous les éléments de la haute trahison sont désormais réunis, jugent opposition et dissidents.**

Et les partis signataires concluent : "Devant cette situation, que nous reste-t-il encore ? Sinon le choix de nous lever et de marcher !" Et d'annoncer "incessamment un chronogramme d'actions de grande envergure" car "la liberté s'arrache !".

L'ASBL Apropdec, à Bruxelles, souligne de son côté que le projet de modifier la Constitution en vue d'organiser certaines élections au suffrage indirect viole la résolution 2211 du Conseil de sécurité des Nations unies, du 26 mars 2015, qui demande à Kinshasa de préparer les élections "dans les temps, en particulier la présidentielle et les législatives de novembre 2016" et à toutes les parties d'"engager un dialogue politique ouvert sur les préparatifs des élec-

tions à venir, conformément à la Constitution".

## "Le devoir de faire échec"

Les dissidents de la majorité présidentielle et l'opposition ont déjà annoncé leur refus de participer au Dialogue, vu comme une tentative du chef de l'Etat de se soustraire à ses obligations constitutionnelles pour rester au pouvoir.

Mardi, l'UDPS "familiale" a estimé que M. Kabila ne pouvait être "juge et partie" et donner "une quelconque orientation" au Dialogue. Elle pense que celui-ci "ne devrait ni sortir du cadre constitutionnel", "ni (...) favoriser un glissement du calendrier électoral".

Jeudi dernier, l'Eglise catholique a appelé les Congolais à la "vigilance dans l'esprit de l'article 64 de la Constitution", article qui précise que "tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution".

**Marie-France Cros**